

Centre de Loisirs de Tilly-Sur-Seulles

Avenant au Projet Pédagogique PÂQUES 2026

<https://seulles-terre-mer.fr/centres-de-loisirs-tilly-sur-seulles/>

1) Objectifs du Projet Educatif Local STM :

2)

<u>Favoriser l'accès aux structures du territoire :</u>	<u>Mettre en place un service de qualité :</u>	<u>Favoriser le lien social :</u>
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Permettre à tous d'accéder aux loisirs et à la culture ✓ <i>Développer les différents modes de communication</i> ✓ Assurer la mobilité en toute sécurité pour les usagers 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Uniformiser les pratiques éducatives. ✓ Favoriser la formation des agents ✓ <i>Favoriser les partenariats entre les différents acteurs du territoire</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Favoriser la découverte du territoire</i> ✓ <i>Favoriser le Vivre Ensemble</i>

Voici comment nous traduisons ces objectifs éducatifs plus concrètement en objectifs pédagogiques. Puis, chaque groupe développe des projets d'animation adaptés à chaque tranche d'âge.

3) Objectifs pédagogiques :

2.1. Contexte et valeurs

Le centre de loisirs de Tilly-sur-Seulles est un espace éducatif favorisant l'épanouissement, l'autonomie et le vivre-ensemble. À travers cet avenant de projet pédagogique, l'équipe souhaite accompagner les enfants dans leur développement personnel et collectif en s'appuyant sur trois axes fondamentaux : la bienveillance, l'expression créative et la responsabilité.

2.2. Objectifs généraux

- Faire découvrir d'autres sorties
- Aider l'enfant à trouver sa place dans un groupe
- Sensibiliser à l'écologie et au respect de la nature

Axe 1 : Faire découvrir d'autres sorties

Innover en terme de sortie, proposer de la diversité aux enfants

Actions mises en place :

1. Partenariat avec une association de ramassage de déchet sur la plage

Sensibiliser les enfants à la pollution et au tri sélectif

- Visite des plages du département
 - Ramassage des déchets
 - Découverte de la faune marine
- 2. Maison de la nature et de l'estuaire**
 - Récolter soi-même les fruits que l'on va manger
 - Découvrir la récolte des fruits
 - Manger local
 - 3. Partenariat avec le SEROC**
 - Découverte du tri
 - Construction d'une statue en métal
 - Construction de boîtes à insectes

Évaluation :

- Retour des enfants sur les sorties et intervenant
- Bon déroulé des sorties ou des ateliers avec les intervenants

Axe 2 : Aider l'enfant à trouver sa place dans un groupe

Permettre aux enfants de se sentir responsable et avoir le sentiment d'appartenance à un groupe

Actions mises en place :

- 1. Mise en place d'un tableau de responsable**
 - Rendre l'enfant responsable.
 - Développer l'autonomie
- 2. Proposer des temps inter-groupe (3/10 ans)**
 - Permettre aux enfants de passer du temps tous ensemble en dehors de leurs groupes respectifs
 - Développer la cohésion au sein du centre de loisirs
- 3. Faire une journée « choix de l'enfant »**
 - Faire de l'enfant l'acteur de ses vacances

Évaluation :

- Bonne entente des enfants au sein du groupe
- Réduction des petites disputes entre les enfants

Axe 3 : Sensibiliser à l'écologie et au respect de la nature

Permettre à l'enfant de s'épanouir tout en respectant la nature

Actions mises en place :

- 1. Partenariat avec le SEROC**
 - Création d'une petite statue de fer pour le jardin
 - Visite du SEROC, avec des petites animations

- 2. Réhabiliter le jardin**
 - Sensibilisation autour du jardinage
 - Installation d'un espace de détente

Évaluation :

- Réussite de la journée de présentation du jardin avec les parents
- Réussir à faire perdurer le jardin dans la durée

4) Le Centre de loisirs

3.1 L'équipe :

Afin de mettre en œuvre notre projet pédagogique, d'adapter les activités aux besoins et capacités des enfants selon leur tranche d'âge, et d'assurer un accueil de qualité dans les locaux mis à disposition, nous avons fait le choix d'organiser les enfants **en deux groupes pour les deux semaines.**

Pour la semaine 1 :

Groupe des 3/4 ans : 24 enfants

- Typhaine POISSON – Non diplômée
- Manon AUBOURG – CAP Petite Enfance
- Ludivine PAGNON – CAP Petite Enfance
-

Groupe des 4/5 ans : 32 enfants

- Cindy LEBOURGEOIS – CAP Petite Enfance
- Adeline LAURENT – Non diplômée
- Léa ANSEL – Stagiaire BAFA
- Anouk HAREL – Stagiaire BAFA

Groupe des 6/8 ans : 24 enfants

- Célia BOITARD – BAFA
- Cali LEFEVRE – BAFA

Groupe des 8/11 ans : 36 enfants

- Marine FLEURY – Stagiaire BAFA
- Célia LEBOURGEOIS – BAFA
- Cauline DAIGREMONT – CAP Petite enfance

Mini-camp :

- Axelle LORRE – BAFA
- Anne LEROY – BAFA

Pour la semaine 2 :

Groupe des 3/4 ans : 24 enfants

- Estelle JUIN – BAFA
- Jessica PHILIPPE – BAFA
- Anouk Harel – Stagiaire BAFA

Groupe des 4/5 ans : 32 enfants

- Ludivine PAGNON – CAP Petite Enfance
- Cassandra RENAUD – Non diplômée
- Elsa LORRE – Stagiaire BAFA

Groupe des 6/8 ans : 24 enfants

- Théo BONIFACE – BAFA
- Célia LEBOURGEOIS – BAFA

Groupe des 8/11 ans : 36 enfants

- Adeline LAURENT – Non diplômée
- Célia LEBOURGEOIS – BAFA
- Chloé MAJOUX – BAFA
- Océane HUET – BAFA



Équipe de direction

- **Semaine 1 :**
 - Olivier AGNÈS - BAFA, BAFD, BPJEPS LTP, PSC1, SST
 - Léonie HELIE – BAFA et stagiaire BAFD
- **Semaine 2 :**
 - Olivier AGNÈS - BAFA, BAFD, BPJEPS, PSC1, SST
 - Léonie HELIE – BAFA et stagiaire BAFD

3.1 Les locaux :

Afin d'assurer un accueil de qualité et adapté aux besoins de chaque tranche d'âge, différents **espaces intérieurs et extérieurs** sont mobilisés :

- **Salle de garderie** : destinée à l'accueil du groupe des **3-4 ans**

- **Salle de motricité** : réservée au groupe des **4-5 ans**, pour des activités physiques et sensorielles
- **Salle Jacques Prévert** : utilisée par le groupe des **6-8 ans**, pour les projets autonomes et collectifs
- **Salle de classe** : utilisée par le groupe des **6-8 ans**, pour les projets autonomes et collectifs
- **Un dortoir de l'école maternelle** : pour les temps de repos des plus jeunes
- **Espaces extérieurs de la structure** : cour, jardins et aires de jeux pour les activités en plein air
- **Une cantine** : pour les repas, organisés par groupe d'âge
- **Infrastructures de la commune et de l'intercommunalité** :
 - **City stade** pour les activités sportives
 - **Médiathèque** pour les temps calmes et culturels
 - **Gymnase** pour les grands jeux ou en cas de météo défavorable

3.2. Le fonctionnement :

Le fonctionnement de la structure est **conforme au règlement intérieur**, consultable à tout moment sur notre **site internet**.

L'**organisation de l'équipe** (répartition des tâches, plannings, horaires de travail, modalités de communication...) est définie lors de la **réunion de rentrée**. Cette réunion permet également de planifier les **temps de coordination** (réunions d'équipe, bilans, points réguliers).

3.2 Partenariat :

Un partenariat est mis en place avec les acteurs locaux, afin d'enrichir les projets proposés aux enfants et de favoriser l'ouverture sur l'environnement proche.

Parmi ces partenariats :

- Le centre de loisirs de Creully-sur-Seulles
- L'EPHAD de Fontenay